

**Fixation des taux de l'impôt foncier  
pour l'année 2026**

Les taux multiplicateurs à appliquer en matière d'impôt foncier pour l'année 2026 ont été fixés comme suit :

A	450 %
B1	800 %
B2	500 %
B3	250 %
B4	300 %
B5	600 %
B6	1.800 %

